COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Jeudi 6 Juillet 2023

L'an deux mille Vingt et Trois le six juillet à 18 heures 30

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées – 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, madame Hatice KILINC SIGINIR est désignée à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

Présidente :

Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT(départ au dossier n°7), Christophe TABARY, Charlotte COLIGNON, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Léa BOUTTE (suppléante Martial DUFLOT), Catherine THIEBLIN, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Charles PAILLART ; Cédric MARTIN, Jean-Marie DURIEZ, Dominique MORET, Johnny CARMINATI, Henry GAUDISSART, Jean-Pierre SENECHAL, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Dominique DUPILLE, Martine DELAPLACE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Patricia HIBERTY, Philippe ENJOLRAS, Claire MARAIS-BEUIL, Robert TRUPTIL (suppléant de Catherine CANDILLON), Thierry AURY, Armelle LE GALL, Francis JOLY (suppléant de Alain ROUSSELLE), Guylaine CAPGRAS, Valérie GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Francis BELLOU, Corinne FOURCIN, Éric MICLOTTE, Mamadou BATHILY (arrivé au dossier n°4), Samuel PAYEN, Philippe VIBERT, Farida TIMMERMAN, David MAGNIER Christophe GASPART, David CREVET, Jean-Philippe AMANS, Marie Manuelle JACQUES (suppléante de Frédéric GAMBLIN), Josée MARINHO, Hatice KILINC SIGINIR Jean-Marie SIRAUT, Alexis LE COUTEULX.

Excusés :

Gregory PALANDRE, Laurent DELMAS, Hubert PROOT, Noël VERCHAEVE Joëlle CARBONNIER, Martine MAILLET, Laurent LEFEVRE Christian DEMAY, Marcel DUFOUR, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Jérôme LIEVAIN, Anne-Françoise LEBRETON, Yannick MATURA, Peggy CALLENS, Leila DAGDAD, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK

Pouvoirs :

Brigitte LEFEBVRE représentée par Dominique MORET
Dominique CORDIER représenté par madame Valérie GAULTIER
Dominique DEVILLERS représenté par Béatrice LEJEUNE
Hubert VANYSACKER représenté par Jean-Pierre SENECHAL
Patrice HAEZEBROUCK représenté par Gérard HEDIN
Monette-Simone VASSEUR représentée par Sandra PLOMION
Jean-Jacques DEGOUY représenté par Jean-François DUFOUR
Jacqueline MENOUBE représenté par Patricia HIBERTY
Philippe DESIREST représenté par Laurent DELAERE
Jean LEVOIR représenté par Jean-Philippe AMANS
Isabelle SOULA représentée Charlotte COLIGNON
Corinne FOURCIN représentée par Antoine SALITOT (jusqu'au dossier n°6)
Charles LOCQUET représenté par Victor DEBIL-CAUX
Mamadou LY représenté par Farida TIMMERMAN
Sophie BELLEPERCHE représenté par Aymeric BOULEAU
Ludovic CASTANIE représenté par Jacques DORIDAM
Vanessa FOULON représentée par Loïc BARBARAS
Grégory NARZIS représenté Thierry AURY
Halima KHARROUBI représentée par Ali SAHNOUN
Roxane LUNDY représentée par Dominique CLINCKEMAILLIE
Antoine SALITOT représenté par Corinne FOURCIN (à partir du dossier n°7)

Date de la convocation : le 30 juin 2023 - Date d'affichage : le 13 juin 2023	
Nombre de présents : **62 du dossier n°1 au dossier n°3** **63 à partir du dossier n°4**	**Nombre de votants :** **82 du dossier n°1 au dossier n°3** **83 à partir du dossier n°4**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le jeudi 6 juillet 2023 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

001 - Élection d'un vice-président - membres du bureau au sein de la communauté d'agglomération du Beauvaisis

Les membres du conseil communautaire élisent le huitième vice-président au sein du bureau communautaire :

Candidature proposée :

Philippe VAN - WALLEGHEM

Johnny CARMINATI

RÉSULTATS:

Votants : 75 Blancs ou Nuls 2 Exprimés : 73 Majorité absolue 37

Philippe VAN WALLEGHEM : 57

Johnny CARMINATI : 16

Monsieur P**hilippe VAN WALLEGHEM** est proclamé(é) huitième vice-pésident avec 57 voix

002 - Désignation d'un référent déontologue

Monsieur Jean-François DUFOUR ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de désigner maître Didier Roucoux, avocat honoraire au barreau de Beauvais, comme référent de la communauté d'agglomération du Beauvaisis conformément aux dispositions prévues par le Décret du 6 décembre 2022 pour les élus de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

003 - Admission en non valeur

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'imputer les créances irrécouvrables ou éteintes sur les crédits prévus à cet effet aux budgets principal et annexes pour une somme totale de 219 964,24 €.

004 - Budget supplémentaire 2023 - budget principal et budgets annexes

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** la décision modificative n°1 (budget supplémentaire) du budget principal et des budgets annexes de l'Agglomération du Beauvaisis arrêtée comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		3 045 254,10 €
Propositions nouvelles	5 818 824,35 €	2 773 570,25 €
Total :	**5 818 824,35 €**	**5 818 824,35 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 471 716,25 €	
Restes à réaliser N-1	2 346 129,95 €	346 578,41 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		6 471 267,79 €
Propositions nouvelles	3 552 562,00 €	3 552 562,00 €
Total :	**10 370 408,20 €**	**10 370 408,20 €**

BUDGET ANNEXE DECHETS

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		432 502,79 €
Propositions nouvelles	432 502,79 €	- €
Total :	**432 502,79 €**	**432 502,79 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		470 368,06 €
Restes à réaliser N-1	4 635,49 €	- €
Propositions nouvelles	- €	- 161 487,00 €
Total :	**4 635,49 €**	**308 881,06 €**

BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	3 578 000,00 €	3 578 000,00 €
Total :	**3 578 000,00 €**	**3 578 000,00 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	703 380,93 €	- €
Propositions nouvelles	2 814 000,00 €	3 517 380,93 €
Total :	**3 517 380,93 €**	**3 517 380,93 €**

BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	6 922 170,30€	6 922 170,30 €
Total :	**6 922 170,30 €**	**6 922 170,30 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 517,65 €	- €
Propositions nouvelles	6 922 170,30 €	6 962 687,95 €
Total :	**6 962 687,95 €**	**6 962 687,95 €**

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	579 175,51 €	579 175,51 €
Total :	**579 175,51 €**	**579 175,51 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	579 175,51 €	- €
Propositions nouvelles	579 175,51 €	1 158 351,02 €
Total :	**1 158 351,02 €**	**1 158 351,02 €**

BUDGET ANNEXE ZONE SAINT MATHURIN

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	1 879 400,00 €	1 879 400,00 €
Total :	**1 879 400,00 €**	**1 879 400,00 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 387 576,98 €	
Propositions nouvelles	939 700,00 €	2 327 276,98 €
Total :	**2 327 276,98 €**	**2 327 276,98 €**

BUDGET ANNEXE ZAE TRANSFEREES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	2 545 847,04 €	2 545 847,04 €
Total :	**2 545 847,04 €**	**2 545 847,04 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 065 847,04 €	- €
Propositions nouvelles	1 665 847,04 €	2 731 694,08 €
Total :	**2 731 694,08 €**	**2 731 694,08 €**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		2 935 121,84 €
Propositions nouvelles	1 613 016,00 €	180 800,00 €
Total :	**1 613 016,00 €**	**3 115 921,84 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 768 273,67 €	- €
Restes à réaliser N-1	1 167 286,54 €	266 982,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		2 668 578,21 €
Propositions nouvelles	- 1 452 796,00 €	- 1 452 796,00 €
Total :	**1 482 764,21 €**	**1 482 764,21 €**

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		1 205 051,47 €
Propositions nouvelles	1 205 051,47 €	- €
Total :	**1 205 051,47 €**	**1 205 051,47 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	225 033,54 €	- €
Restes à réaliser N-1	788 294,88 €	- €
Propositions nouvelles	- 480 000,00 €	533 328,42 €
Total :	**533 328,42 €**	**533 328,42 €**

BUDGET ANNEXE SPANC

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	- €	5 802,80 €
Propositions nouvelles	5 802,80 €	- €
Total :	**5 802,80 €**	**5 802,80 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	72 317,15 €
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	**- €**	**72 317,15 €**

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS-MOBILITES

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		1 264 922,44 €
Propositions nouvelles	1 557 022,44 €	292 100,00 €
Total :	**1 557 022,44 €**	**1 557 022,44 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	1 823 686,81 €
Restes à réaliser N-1	119 114,11 €	- €
Propositions nouvelles	139 100,00 €	- 537 000,00 €
Total :	**258 214,11 €**	**1 286 686,81 €**

BUDGET ANNEXE GNV

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté		704 728,48 €
Propositions nouvelles	428 000,00 €	- €
Total :	**428 000,00 €**	**704 728,48 €**
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		89 708,74 €
Propositions nouvelles	30 000,00 €	- 19 591,00 €
Total :	**30 000,00 €**	**70 117,74 €**

Les membres du conseil communautaire décident **à l'unanimité des suffrages exprimés** de constituer et de reprendre les provisions suivantes :
- Sur le budget principal constituer les provisions : 500 000 € pour les déficits prévisionnels des budgets annexes de zones
- Sur le budget principal, reprendre la provision de 29,31 € pour solder le reliquat de la provision constituée en 2016 pour l'arrêt du projet SYMEO
- Sur le budget principal et les budgets annexes, constituer et reprendre les provisions pour créances douteuses :
- Reprise de provisions de 11 890 € sur le budget principal ;
- Constitution de provisions de 11 537 € sur le budget annexe assainissement ;
- Constitution de provisions de 468 € sur le budget annexe SPANC.

BUDGET	Restes à recouvrer N-2	TAUX APPLIQUE	provision à constituer	Provision en cours	solde	Commentaires
Principal	192 136	15%	28 820	40 713	- **11 890**	**reprise**
Assainissement	174 790	15%	26 219	14 682	**11 537**	**constitution**
Transports/mobilités	1 238	15%	186	213	- 27	pas de modification
SPANC	10 957	15%	1 644	1 176	**468**	**constitution**

<u>005 - Budget supplémentaire 2023 - modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)</u>

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité des suffrages exprimés** d'augmenter quatre autorisations de programme importantes suivantes :

- L'AP 201403 Théâtre est augmentée de 10 millions d'euros, ce montant correspond à toutes les dépenses susceptibles d'être dues au titre des travaux supplémentaires liés à l'incendie de 2020 ;
- L'AP « fonds de développement communautaire 2021-2026 est proposée en augmentation de 78 000 euros . Il s'agit ici de fusionner l'autorisation avec celle du « fonds de concours petit patrimoine » qui serait clôturée et diminué de 77 976 euros. L'autorisation de programme « fonds de développement communautaire est portée à 2 238 000 euros.
- Augmentation de l'AP « aménagement ZAC Vallée du Thérain » de 15 650 euros pour intégrer les frais d'enregistrement pour l'acquisition des parcelles du Bois de la FOS à la SAO. L'AP est portée à 4 965 651 euros.
- Augmentation de l'AP PLUi de 20 000 euros afin de couvrir les diverses parutions obligatoires dans la presse régionale. L'AP est portée à 870 000 euros.

006 - Politique tarifaire - mise à jour des tarifs de l'agglomération 2023

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité des suffrages exprimés** l'actualisation des tarifs communautaires.

422 tarifs sont recensés dont plus de de la moitié en augmentation pour tenir compte de l'inflation, 30 tarifs sont supprimés et 21 créés.

Les suppressions sont proposées pour des tarifs qui n'ont plus d'objet, notamment pour les sports et sont remplacés par des nouveaux tarifs plus pertinents.

007 - Révision du pacte financier et fiscal du 17 novembre 2017

Les membres du conseil communautaire adoptent **à l'unanimité** la révision du pacte financer et fiscal, en concertation, avec les communes membres, visant à réduire les disparités de charges et de recettes entre ces dernières.

008 - Tableau des effectifs - Avancements, promotions et temps de travail

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'ajustement du tableau des emplois communautaires en vue de remplacer des agents partis (mutation, longue maladie, détachement, etc.) et de renfoncer les services, notamment avec :

- Une réorganisation des services du conservatoire et de l'école d'art afin d'augmenter les prestations proposées aux usagers de l'agglomération ;
- La création d'un poste de chargé/chargée de mission auprès de la DGS afin de l'accompagner dans ses missions ;

Une réorganisation de la direction du développement économique pour s'adapter aux nouveaux enjeux qui nécessite :

- La création d'un poste de chargé de missions relations entreprises afin de permettre la mise en place d'une structuration d'une branche dédiée à ce thème, pouvant ouvrir des perspectives de proposition de nos talents locaux sur le territoire ;
- La création d'un poste de chargé de projet économie circulaire afin de piloter les projets ESS sur le territoire et la relation avec les différents acteurs ;
- La création d'un poste de responsable de service enseignement supérieur et campus d'innovation permettant l'encadrement de cette unité mais aussi la mise en place de projets innovants, recherches de partenaires dans l'enseignements supérieur et la prospection de nouveaux acteurs dans le domaine.

Une réorganisation de la direction des ressources humaines avec notamment :

- un renforcement de l'équipe emplois et compétences au moyen de la création d'un poste de conseiller/conseillère emploi-compétences afin de pouvoir répondre plus rapidement aux demandes de recrutements des directions métiers ;
- la création d'un poste de chargé/chargée de la transformation numérique afin de remplir nos obligations en la matière ;
- la création d'un poste de chargé/chargée de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) afin d'améliorer et de renforcer les conditions de travail des agents ;
- la création d'un poste de chargé/chargée de la gestion prévisionnelle des effectifs emplois et des Compétences (GPEEC) afin d'améliorer la gestion des emplois et des effectifs tout en veillant à l'employabilité des agents ;
- prospection de nouveaux acteurs dans le domaine .

Et un ajustement des grades existants au sein du service gestion des déchets afin d'accompagner des évolutions par voie de mobilité interne.

009 - Habitat public – aides à la pierre programmation prévisionnelle 2023

les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la programmation de logements pour l'année 2023 ,Ce programmefait état de 24 projets conduits sur 11 communes de l'agglomération et par 6 bailleurs sociaux, représentant un total de 624 logements locatifs sociaux de catégories PLAI (306 logements), PLAI-Adaptés (15 logements), PLUS (190 logements), PLS (92 logements), et 21 logements PSLA (accession).

les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** madame la présidente ou monsieur le vice-président délégué à prendre toute décision d'attribution de subventions « aides à la pierre » relative à ce programme pour l'année 2023 ;à prendre toute décision d'attribution de subventions complémentaires proposées par l'agglomération du Beauvaisis relative au programme pour l'année 2023 ;

010 - Avenant n°1 à la concession de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports Corolis

Les membres du conseil communautaires approuvent **à l'unanimité des suffrages exprimés** l'avenant n°1 à au contrat de concession du service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains, interurbains et scolaires, afin de prendre en compte les adaptations suivantes :

Evolution de l'offre de mobilité impliquant des modifications des unités d'œuvre et dont le surcoût moyen annuel est estimé à 56 739 € :

- Ligne 5 > renforcement de l'offre avec l'ajout de 4 courses journalières,
- Ligne 8 > extension de la période de fonctionnement avec une desserte du plan d'eau du Canada assurée pendant les vacances scolaires de Pâques,
- Fermeture anticipée du réseau les 24 et 31 décembre.

Evolution de la gamme tarifaire : la collectivité a choisi de réviser la tarification contractuelle applicable au 1er septembre 2023.

Modification des pondérations des indices de la formule de révision annuelle des charges du Concessionnaire avec prise d'effet rétroactive au 1er septembre 2022. Les pondérations prévues au contrat étaient erronées.

Ajustement des modalités de dépôt des factures portant sur les contributions fixes et variables mensuelles permettant au concessionnaire une rémunération avant le 10 M+1 des prestations réalisées M-1.

Intégration et mise en œuvre du baromètre qualité de service et ses critères d'application prévu au contrat et rédigé conjointement par l'Autorité concédante et le Concessionnaire au cours des premiers mois de la Concession.

Actualisation de l'article 25-1 du contrat portant à 20 le nombre de poteaux provisoires fournis par l'Autorité concédante au Concessionnaire.

Modification de l'article 107 du contrat de concession fixant à 7 jours ouvrés le délai de traitement des réclamations usagers accordé par l'autorité concédante.

Définition des modalités de mise en œuvre de services spéciaux par le concessionnaire et création d'une redevance d'utilisation des véhicules appartenant à la CAB à hauteur de 0.57 € / HT / kilomètre commercial.

Intégration au contrat de concession des règlements intérieurs du réseau Corolis et du réseau TAD approuvés par le conseil communautaire le 10 février dernier.

Prise en compte de la procédure d'attribution des « laissez-passer » applicable dès le 1er septembre 2023 aux écoles et accueils de loisirs de Beauvais. Ces déplacements seront facturés au nombre de validations enregistrées sur le réseau auprès du pôle cohésion sociale de la Ville de Beauvais à hauteur de la contribution variable contractuelle soit 0.40 € HT / validation.

Modifications contractuelles portant sur les justificatifs à fournir dans le cadre de l'inscription scolaire, la définition des informations attendues dans le tableau de bord mensuel adressé par le concessionnaire et la mise à jour des fiches véhicules afin de prendre en compte les évolutions techniques et opérationnelles liées à l'affectation des véhicules.

Définition des modalités de financement de la remise en état de la carrosserie du parc d'autobus. Les parties se sont entendues pour un partage équitable des coûts afférents estimés à 74 100 € HT. La part revenant à la collectivité sera supportée en section de fonctionnement au titre du budget 2023.

011 - Approbation de la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de Bailleul-sur-Thérain

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la modification simplifiée du PLU de de Bailleul-sur-Thérain,cette modification simplifiée n°1 vise à rectifier une erreur matérielle sur un terrain situé rue de la Vallée dans la partie Est du bourg.

012 - Engagement de la procédure de modification n°1 du PLU de la commune d'Auneuil (Troussures)

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU de la commune de la commune d'Auneuil (Troussures), afin de faire évoluer certaines règles applicables dans le document resté en vigueur jusqu'à l'approbation du plan locald'urbanisme intercommunal (PLUi).

013 - Engagement de la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Bonlier

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** l'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU de la commune de Bonlier afin d'éviter la multiplication d'aires de stationnement de véhicules non liées à la construction existante (sur le zones 1AU), au regard des conséquence de circulation dans le village et sur la gêne occasionnée aux propriétés voisine

014 - Rétrocession du terrain de l'ancienne déchetterie intercommunale de Velennes

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la rétrocession du terrain de l'ancienne déchetterie intercommunale de Velennes.

015 - Vie associative et relations internationales - manifestations d'intérêt communautaire - règlement applicable à l'ensemble des manifestations reconnues d'intérêt communautaire

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** le règlement des manifestations d'intérêt communautaire -

016 - École d'art du Beauvaisis - Grille tarifaire 2023/2024 complément atelier de pratiques amateurs

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** la revalorisation de la grille tarifaire 2023/2024 de l'école d'art du Beauvaisis comme suit :

- « L'art en valise, un voyage en famille » :Cet atelier permettra aux participants (un enfant à partir de 7 ans accompagné d'un adulte) de renforcer les liens intergénérationnels à travers une pratique artistique ludique.
- L'activité intergénérationnelle « L'art en valise, un voyage en famille », fait l'objet d'une perception de droits d'inscription auprès des usagers sous la forme suivante : un adulte accompagné d'un enfant pour un tarif unique – atelier d'1h30 par semaine sur l'année.

Droits d'inscription en début d'année :
- tarif CAB : 95 €
- tarif hors CAB : 169 €

Droits d'inscription pour un atelier supplémentaire ou pour une inscription à partir de janvier :
- tarif CAB : 57 €
- tarif hors CAB : 106 €

17. Fonds d'urgence entreprises – délégation exceptionnelle de compétence par la région des Haut-de-France

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la délégation à titre exceptionnelle et temporaire , par la région des Haut-de-France, aux EPCI et communes qui le demanderont, l'attribution des aides aux entreprises touchées par les conséquences des émeutes de juin 2023.

18. Création d'un fonds d'urgence entreprises

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** la création d'un fonds d'urgence entreprises avec une envoloppe budgétaire de 22 500 €, pour faire suite au violence urbaine , touchant indistinctement des commerces comme des établissements publics.

La séance est levée à 20 heures 45
Pour extrait conforme,
la présidente

Caroline CAYEUX